



Minima conventionnel (ccn des organisme de formation)

Par **vivinopatch**, le **05/09/2010** à **16:21**

Bonjour à tous,

Mon employeur me paie le smic (1343,80€) et il me dit que c'est le minima conventionnel pour mon poste mais je ne trouve pas cette information dans ma convention collective (ccn des organisme de formation).

est ce que quelqu'un pourrai me dire si ce salaire est juste ou non au vu de la convention?

par ailleurs je suis en contrat pro et j'ai plus de 26 ans, et j'avais déjà du réclamer une mise à niveau de mon salaire car à partir de 26 ans le salaire minimum en contrat pro correspond à 100% du minima conventionnel.

N.B : ma convention collective est la n° 3249

merci d'avance de votre aide.